



## INFORMATION - COMMUNIQUÉ

---

Pour publication immédiate  
Le vendredi 18 juin 2021

### **La Ville commence le traitement contre l'agrile du frêne**

**Winnipeg, Manitoba** – La Ville de Winnipeg commencera son programme de traitement contre l'agrile du frêne le lundi 21 juin 2021, si les conditions météorologiques le permettent.

Le programme visera les secteurs de gestion des insectes suivants :

- 13 (Worthington)
- 14 (Croissant Kingston, Minnetonka, Pulberry)
- 15 (Parc Southland)
- 16 (Island Lakes, Royalwood)
- 18 (Vista)
- 25 (Beaumont, Parc Crescent, Maybank, Wildwood)
- 30 (River Heights-Centre)
- 31 (Crescentwood, River Heights-Nord, Croissant Wellington)
- 32 (Grant Park, Rockwood)
- 40 (Minto, St. Matthews)
- 41 (Wolseley)
- 42 (Daniel-McIntyre, Alexander-Ouest)
- 46 (Dufferin, Logan CP, Parc Lord Selkirk)

Les traitements auront lieu entre 6 h 30 et 17 h 30, du lundi au vendredi, pour autant que les conditions météorologiques le permettent, et se poursuivront sans interruption jusqu'à fin juillet.

Le traitement consiste à injecter l'insecticide TreeAzin<sup>MD</sup> (azadirachtine) ou IMA-jet<sup>MD</sup> (imidaclopride) directement dans les frênes qui se trouvent sur les biens de la Ville. L'utilisation de ces insecticides au Canada a été approuvée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Les produits seront appliqués par des opérateurs antiparasitaires autorisés, en conformité avec le mode d'emploi approuvé par le gouvernement fédéral et figurant sur l'étiquette.

### **S'inscrire pour recevoir des avis**

La Ville peut envoyer des avis automatisés par téléphone et par courriel. Les résidents qui s'inscrivent à ce service recevront des avis quotidiens par téléphone ou par courrier électronique pendant toutes opérations de lutte contre les insectes qui nuisent aux arbres. Pour s'inscrire au système d'avis automatisé par courriel ou par téléphone, visiter [Ville de Winnipeg – S'inscrire pour recevoir des avis](#) ou [communiquer avec le 311](#).

### **Renseignements supplémentaires**

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le 311 ou de visiter le [site Web de la Direction de la lutte contre les insectes](#) de la Ville.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à [city-mediainquiry@winnipeg.ca](mailto:city-mediainquiry@winnipeg.ca).

Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Twitter](#).